



N°A25PEIP004

Commune de SAINT BONNET LE CHASTEL

Arrêté portant tableau annuel d'avancement de grade - Année 2025 Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux pour l'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe.

Le Maire de SAINT BONNET LE CHASTEL,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu l'arrêté en date du 24 septembre 2025 fixant les lignes directrices qui prennent effet au 24 septembre 2025 jusqu'au 23 septembre 2031 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

ARRETE

Article 1 :

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
Mme BARRIERE Sylvie	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	1	Ancienneté

Total des agents promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Article 2 :

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le Maire,